Province de LUXEMBOURG
Commune
de
PALISEUL

Déclaration spontanée pour la taxe communale sur les secondes résidences

Déclaration, dûment remplie et signée
à l'adresse : Administration communale, Grand Place 1 à 6850 PALISEUL - Belgique
ou par mail : finances@paliseul.be

Concerne l'habitation située à : Rue …….. N°…….
(Adresse de la seconde résidence)
Code postal : ……... Localité : ……

Je soussigné : ……. N° national : …….

Adresse : Rue …… N°…….
(Résidence principale)
Code postal : …….. Localité : …… Pays : ……..

N° de téléphone :…… Adresse mail:

Déclare : (*cocher la mention utile et indiquer la date)*

☐ **être propriétaire ou locataire d'une seconde résidence** située à l'adresse mentionnée ci-dessus **depuis le ……./……../……..** Pour rappel, est considéré comme seconde résidence tout logement tombant sous l'application du Code du Développement Territorial et tout logement établi dans un camping, existant au 1er janvier de l'exercice d'imposition, dont la personne pouvant l'occuper à cette date n'est pas, à la même date, inscrite pour ce logement au registre de la population ou au registre des étrangers.

⚠ J'affecte également ce bien en tant qu'hébergement touristique (entendu la mise à disposition à titre onéreux, même à titre occasionnel, d'une ou de plusieurs pièces existantes du bien)

O OUI O NON

☐ **ne plus être propriétaire ou locataire d'une seconde résidence** située à l'adresse mentionnée ci-dessus **depuis le ……/……../……..**

Si vente* :

Date de la vente :…….

Nouveau propriétaire : NOM ……. Prénom ……..

Domicilié(s) à : Code postal …… Localité ……. Pays : …….

Rue : …….. N° ……

Fait à …….

Le ……..

Signature

Personne de contact: Caroline BASTIN
Adresse mail : finances@paliseul.be
Téléphone : 061/275.956